

ÉDITO DU MAIRE



2020-2021, LA PLANÈTE ET NOUS

Nous sommes bien obligés d'en convenir, la planète et ses 7,8 milliards d'habitants ne vont pas très bien en ce moment. La pandémie liée à la Covid 19 nous le rappelle lourdement. Nous espérons toutes et tous en sortir le plus tôt et le plus indemne possible.

Dans cette situation inédite par bien des aspects, les crises sanitaire et économique, intimement liées, nous apportent cependant leur lot de paradoxes. Les liens sociaux sont mis à mal mais de nouvelles formes de solidarité émergent. L'État, pourtant très endetté, trouve de nouvelles organisations et de nouveaux financements publics pour amortir les effets du ralentissement de l'économie. Et notre planète, sacrifiée sur l'autel des activités humaines, connaît, durant des mois de confinements imposés, un second souffle inattendu.

Ce dernier point est loin d'être anecdotique. Au chapitre des bonnes nouvelles de l'année 2020, les émissions de gaz à effet de serre auraient diminué à l'échelle mondiale de 7 à 9 %. On a pu également observer dans les villes, un léger regain de la nature, en reconquête des espaces délaissés provisoirement par les hommes.

La planète Terre ne nous remercie pas pour autant. Le rythme actuel de dégradation de la biodiversité risque d'affecter rapidement et durablement les biens et les services indispensables qu'elle rend. La préserver et la restaurer sont des enjeux majeurs pour l'adaptation au changement climatique. C'est bien évidemment toute la chaîne du vivant qui est affectée et l'homme, dans son infime représentation de ce tout, est à la fois le principal responsable des désordres et l'agent curatif à son chevet.

Au plus près de nous, ces préoccupations doivent être aussi les nôtres. Prenons conscience que la valorisation et

la préservation de notre environnement naturel sont des atouts et sans doute la manière la plus évidente d'envisager l'attractivité de Saint-Ouen-les-Vignes. Le couloir écologique que constitue la trame verte et bleue de la vallée de la Remberge, les étangs et les massifs boisés qui encerclent le bourg inspirent notre projet de mandat. Le préalable à toutes projections et actions est la réalisation d'un inventaire de la biodiversité. Envisagé à l'échelle intercommunale par la Communauté de Communes du Val d'Amboise, l'inventaire a pour objectif de devenir un outil d'aide à la décision (décliné sur 4 ans pour un coût global d'environ 160 000 €, subventionné à hauteur de 80%). Le dossier est en cours.

L'aménagement des étangs et la boucle cyclable se compléteront de multi et micro projets tendant à rénover et animer les espaces publics naturels de la commune. Les idées ne manquent pas. Le projet global est ambitieux et ne pourra se réaliser qu'à trois conditions. L'inscrire sur le temps d'un, voire deux mandats, l'intégrer dans le nouveau dispositif des Contrats de Relance pour la Transition Écologique (CRTE) assurant les financements de l'État, et surtout, vous associer le plus possible aux choix à venir.

De tout cela nous reparlerons. La première occasion aurait été la traditionnelle cérémonie des vœux à la population audonienne. Mais pour toutes les raisons actuelles que vous ne pouvez ignorer, nous sommes dans l'obligation d'en faire l'impasse. Le bon sens l'emporte au détriment du lien social et de la démocratie locale auxquels nous sommes toutes et tous attaché(e)s.

En attendant des jours plus cléments, l'ensemble des conseillers et des personnels communaux se joignent à moi pour vous souhaiter de tout cœur, pour l'année 2021, un retour à tout ce qui nous lie, nous porte vers les autres et, en somme, fait les joies de la vie. Sans oublier, la meilleure santé possible.

Philippe DENIAU

CÉRÉMONIE DES VŒUX

La situation sanitaire liée à la Covid 19 ne permet pas de célébrer, comme il est souhaité, la cérémonie publique des vœux. Monsieur le Maire et les Conseillers municipaux espèrent pouvoir vous convier, dès que les conditions seront réunies, à une présentation des actions et des projets pour 2021.



ÉCLAIRAGE ET SONORISATION DU FOYER RURAL

La salle du foyer rural, classée Établissement Recevant du Public (ERP de type L.) a terminé sa mue intérieure. Une mise aux normes était nécessaire avec le remplacement des anciens tableaux électriques. Toutes les sources lumineuses ont reçu des ampoules leds plus performantes et économiques. L'éclairage de la scène a été totalement renouvelé. Une nouvelle distribution des lampes au plafond

de la salle contribue à une diffusion plus douce et homogène de la lumière.

Quatre enceintes audio, un limiteur de nuisances sonores, un vidéo projecteur et un écran complètent une offre qui trouvera sans aucun doute de fervents utilisateurs parmi les particuliers, les associations, les professionnels et les élus.

La Communauté de Communes et les syndicats de notre territoire intègrent déjà le foyer rural comme lieu de réunion possible. Bien entendu, nous pourrons juger de tout le potentiel du foyer quand les activités des uns et des autres reprendront leur cours normal. Le règlement de location de la salle sera revu pour les nouveaux usages, et plus particulièrement pour rappel des conséquences du limiteur de sons lors des rencontres festives. Les nuisances et pollutions sonores sont une réalité à laquelle sont confrontés, d'une part, les communes qui possèdent en centre bourg des salles accueillant du public, et d'autre part, les riverains qui en subissent les effets.

Coût de l'opération :

Sonorisation et vidéo projection par Vaugeois Électronique pour 10 475 € dont subvention de 4 767 €.

Travaux électriques par SARL Xpérience pour 7 228 € dont subvention 3 289 €.

DISTRIBUTION DE COLIS À NOS AÎNÉS

À défaut de pouvoir organiser le traditionnel goûter de fin d'année pour nos Aînés, les membres du Comité Communal d'Action Sociale (CCAS) ont distribué aux personnes

âgées de plus de 70 ans, un colis de Noël composé de produits gastronomiques régionaux, d'un bon d'achat à retirer à notre boulangerie « l'Écopain » et une très belle carte confectionnée pour l'occasion.

Un grand merci aux Scrapouillettes ainsi qu'à tous les bénévoles du CCAS qui ont participé à la réussite de cette opération.



Jennifer, membre du CCAS, distribue les colis à nos Aîné(e)s

DÉCORATIONS DE NOËL, LE RÉSULTAT D'UNE MUTUALISATION

Une première pour les équipes des services techniques de Montreuil-en-Touraine et de Saint-Ouen-les-Vignes. À l'occasion des préparatifs des fêtes de fin d'année, ils ont uni leurs efforts pour l'installation des décorations et éclairages de Noël sur notre commune.

Cette mise en commun des compétences fait l'objet d'une convention assurant et encadrant le principe d'échanges d'heures de travail par les personnels des deux communes lorsque les besoins s'en feront sentir.

La preuve qu'une mutualisation intelligente des moyens entre communes peut rendre de bons services, sans contrepartie financière et pour un gain non négligeable. Avec la seule location de nacelle, la facture s'est allégée cette année de plus de moitié

Un grand merci aussi aux habitants qui se sont prêtés au jeu des décorations lumineuses, pour le plaisir des petits et des grands.



FIN DES TRAVAUX POUR LE MUR DE L'AÎTRE VERT

La deuxième phase des travaux de réfection du mur longeant la rue de l'Aître Vert est terminée. L'entreprise locale J.M.P. Maçonnerie a réalisé cette intervention. Le mur, maintenant consolidé, et le pignon de la grange ont retrouvé leur aspect initial, en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France. Une belle mise en valeur du site !

Coût de l'opération
7 899 €
Subventions :
3 594 €

CINDY DESROCHES, NOUVELLE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Après une période de tuilage de 3 mois auprès de Mme Patricia Filiatreau, Mme Cindy Desroches assume maintenant la fonction de secrétaire de mairie de notre commune.

Quel parcours l'a amenée à Saint-Ouen-les-Vignes ?

« Après un master2 en Droit des Collectivités Territoriales et une expérience au service juridique puis en remplacement de la Directrice Générale adjointe de la mairie d'Amboise, j'ai intégré la Communauté de Communes des 2 Rives jusqu'à sa fusion avec la C.C. Val d'Amboise en 2014. J'ai alors tenu le poste de Directrice Générale des Services de la nouvelle C.C.V.A. élargie à 14 communes. Après une pause professionnelle suite à la naissance de mon premier enfant, j'ai saisi l'opportunité du poste de secrétaire de mairie à Saint-Ouen-les-Vignes car sa proximité géographique avec mon domicile me permettait d'articuler plus aisément mon métier avec ma vie familiale. De plus, la variété des missions et mon désir de travailler au quotidien auprès d'élus » de terrain » ont fortement guidé mon choix. »



Cindy DESROCHES

En tant que secrétaire de mairie, Mme Desroches sera la garante de la mise en œuvre de la politique communale menée par vos élus, en apportant les éléments juridiques, administratifs, financiers permettant le montage et le bon suivi des dossiers.

Une tâche qui l'enthousiasme : « Je suis ravie de travailler à Saint-Ouen-les-Vignes, dans un cadre de travail idyllique, avec une équipe dans laquelle je me sens déjà intégrée. »

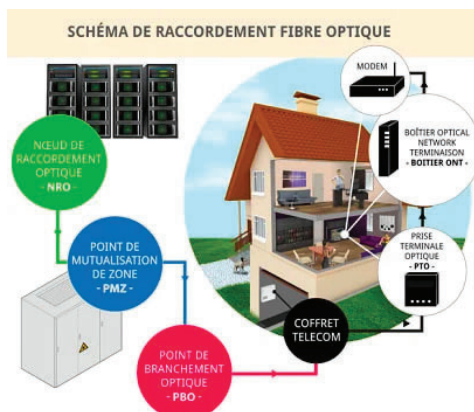
Bienvenue à Mme Desroches !

LA FIBRE, ELLE ARRIVE...

Lentement, mais elle arrive, dans quelques mois pour les habitants du sud de la commune, un peu plus tard pour les autres. **Sont concernés pour le 1^{er} semestre 2021** : le début de la rue Jean-Antoine Genty de Pocé jusqu'au carrefour de Pont-Chalet, la rue de la Montagne, ainsi que la rue du Bois de la Chainée.

Pour connaître votre éligibilité à la fibre optique, il vous suffit de consulter le site internet :

www.valdeloirefibre.fr



ON ÉCLAIRE LE BOULODROME !

Mardi 22 décembre, réception de chantier !

L'éclairage des terrains de pétanque, espéré par nos amis boulistes, sous la houlette de l'association du Foyer Rural, est installé et opérationnel.

Avis à tous les amateurs de boules, vous pourrez dorénavant vous adonner à votre plaisir malgré la tombée de la nuit et jusqu'à 22h (18h actuellement avec le couvre feu). Un interrupteur règle l'éclairage par tranche d'une heure.

Budget : 4 690 € H.T.
Eclairage Leds
Puissance : 302 W
Consommation : env 15 €/an pour 1h/jour



TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DE L'ÉCOLE

Le projet initial de mise aux normes pour Personne à Mobilité Réduite (PMR) n'avait pu aboutir. C'est donc sur un nouveau projet que la commission Bâtiments a travaillé afin de limiter les coûts des travaux. Le travail réalisé par la commission a reçu l'aval du Conseil Municipal, l'Appel d'Offres a donc pu être lancé et a permis de sélectionner les entreprises qui interviendront dès les vacances de printemps pour une fin de travaux prévue à la rentrée de septembre.

Coût du projet : 152 121€ dont subventions 55 656 €.

Le plus :
prise en compte de la qualité de l'air dans les classes



PRENEZ-DATE !

SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS SANITAIRES

FESTIVAL LA PREUVE PAR 3

Samedi 17 avril 2021

Organisé par la CCVA.

RECENSEMENT DE LA POPULATION... UN OUF DE SOULAGEMENT !

La commune a réalisé en janvier et février 2020 une enquête de recensement de la population.

Effectuée tous les 5 ans, les chiffres relatifs à la population légale de la commune sont toujours attendus avec beaucoup d'intérêt.

Nous savions le risque de passer sous la barre des 1 000 habitants. Les derniers chiffres nous ont rassurés :

- Population totale : 1 022
- Population comptée à part : 19
- Population municipale : 1 003

C'est ce dernier résultat qui est retenu comme référence de base pour le calcul des dotations de l'État.

Pour toutes les collectivités, les données démographiques ont une incidence économique.

SANTÉ PUBLIQUE : ON PREND SOIN DE VOTRE CŒUR !

Un défibrillateur automatique a été commandé, sa livraison est imminente et sa prochaine installation se fera sous l'auvent du foyer rural afin d'être mis à la disposition de tous. À l'abri dans une armoire de protection avec alarme, son utilisation est aisée grâce à ses informations vocales.

Nous comptons sur le sens des responsabilités de chacun pour préserver et conserver en état de marche cet appareil, absolument vital en cas de nécessité. Merci



INCIVILITÉS : DÉPÔT D'ORDURES

Des dépôts d'ordures sauvages sont, une nouvelle fois, à déplorer sur notre commune. Des sacs poubelles abandonnés près du container à verre de Pont Chalet illustrent le peu de respect des règles, malgré l'interdiction figurant sur le panneau au-dessus...

Rappel de la loi - Article R 633-6 du Code Pénal

« Est puni par la loi d'une amende de 3^e classe, le fait de déposer d'abandonner... des ordures, déchets... sur la voie publique ».



ÉTAT CIVIL



TOUTES NOS FÉLICITATIONS

Lucas CHABAULT COLLAS, né le 25 octobre

Olivia COMMON, née le 26 octobre

Valentine BRUNEAU, née le 13 novembre

Ellie CROCQ, née le 15 janvier



AVEC NOS REGRETS

BIENAIMÉ Lydie née CHÉREAU, décédée le 1^{er} novembre

PAPAUD Claudine née ALEXANDRE, décédée le 9 décembre

GUILLARD Bernard, décédé le 22 décembre

CHEVEREAU Bernard, décédé le 5 janvier

Afin d'être en conformité avec le RGPD (Règlement Général de Protection des Données), les événements concernant l'état civil ne sont publiés qu'avec l'accord des familles. Merci de votre compréhension.

MAIRIE

4 Place de l'Église – 37530 SAINT-OUEN-LES-VIGNES

02 47 30 18 87 / mairie-st-ouen-les-vignes@wanadoo.fr / www.saint-ouen-les-vignes.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi, mardi, jeudi et samedi : 08h00 – 12h00 / FERMÉ

Mercredi : FERMÉ

Vendredi : 08h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00

PERMANENCES :

MAIRE :

M. Philippe DENIAU : samedi de 10h00 à 12h00 et sur rendez-vous

ADJOINTE ENVIRONNEMENT-URBANISME :

Mme Sophie PETIT : vendredi de 15h30 à 17h30

ADJOINT BÂTIMENTS-VOIRIE-ASSAINISSEMENT :

M. Pascal CONZETT : lundi de 10h00 à 12h00

ADJOINTE AFFAIRES SCOLAIRES ET SOCIALES :

Mme Claudette COURTOIS : vendredi de 10h00 à 12h00

ADJOINT COMMUNICATION-ANIMATION-CULTURE :

M. Patrick TURBAT : mardi de 10h00 à 12h00

Actualité aussi
sur facebook :
[@StOuenLesVignes • Mairie](https://www.facebook.com/StOuenLesVignesMairie)

